

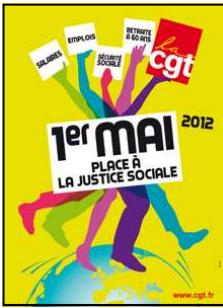
FLASH CADRES



FLASH CADRES

1er mai 2012 : Place à la justice sociale !

Le résultat du 1^{er} tour à l'élection présidentielle du 22 avril fait apparaître notamment : une participation importante, manifestant ainsi une volonté d'intervenir sur les choix structurant pour l'avenir, un premier désaveu pour le Président sortant et une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale. La CGT ne se résout pas au vote pour le Front National, Sarkozy et sa majorité y ont largement contribué en flattant les thèses de ce parti tout au long du quinquennat. La CGT appelle à battre N. Sarkozy en élisant un nouveau Président de la République, afin de créer un contexte plus favorable aux revendications et au progrès social qui nécessiteront toujours des mobilisations syndicales. La CGT dénonce la provocation de Sarkozy qui vise à détourner et à récupérer le 1^{er} mai par l'annonce d'un rassemblement, à Paris, de ses partisans sur le thème fallacieux du « vrai travail ». Cette opération n'a d'autre objectif que de diviser les salariés et de stigmatiser leurs organisations syndicales. Dans ce contexte, la CGT appelle l'ensemble des salariés, retraités, et privés d'emploi à participer massivement aux manifestations syndicales unitaires du 1^{er} mai : pour conforter la place que les réponses aux revendications sociales doivent prendre dans les politiques à venir ; pour réaffirmer que la lutte pour le progrès social appelle à la solidarité de l'ensemble des travailleurs, quelles que soient leurs origines, leurs nationalités ou leurs croyances ; pour exiger que le progrès social soit placé au cœur des politiques européennes !

**Branche Poste****Branche Télécoms****Pas de pause, un STOP !**

Lors de la réunion du 12 avril 2012, la CGT a pris acte de l'annonce de la Direction Générale de La Poste d'établir une pause dans les réorganisations, mais c'est insuffisant !

Pour la CGT, les dix mesures présentées par l'entreprise ne répondent pas aux problèmes des personnels et sont largement insuffisantes. C'est pourquoi la CGT revendique l'ouverture immédiate de 4 grands chantiers de négociations

- sur l'organisation, le contenu, la finalité du travail et ses conditions,
 - sur l'emploi, les droits et garanties des salariés,
 - sur les salaires, le pouvoir d'achat, le social d'entreprise
 - sur la démocratie et le droit de revendiquer
- La Poste doit entendre les postiers et la CGT en passant immédiatement des paroles aux actes.

La Poste reconnue ...

Les entreprises ont décidément un goût prononcé pour les décorations et reconnaissance en tout genre, par leurs pairs. La Poste ne pouvait donc pas être en reste.

Une organisation européenne, EFQM, qui se veut être une « référence » pour aider les entreprises à viser l'excellence dans un modèle équilibré incluant outre la performance économique, le souci de l'environnement de ses clients, du personnel et de la collectivité (excusez du peu !). La direction du courrier, lors d'une cérémonie au siège du MEDEF à Paris, a reçu un trophée de cette organisation.

Celle-ci est ainsi reconnue par ses pairs, comme une entreprise qui surexplote ses personnels, aggrave les conditions de travail générant le mal-vivre, détruit l'emploi et le service public au bénéfice de ses actionnaires.

Personnels et cadres de La Poste sont en droit d'attendre autre chose qu'une reconnaissance du patronat européen.

Accord salarial FTSA : c'est NON

La CGT n'a pas signé l'accord salarial à FTSA car il est trop éloigné des revendications du personnel portées par la CGT. Avec seulement 2,2% d'augmentations affichées, on est loin d'une augmentation du pouvoir d'achat ... D'ailleurs la clause de « revoyure » si l'inflation dépasse 2% le démontre.

Cela étant, cet accord comporte des points intéressants, grâce à la pugnacité de la CGT dans ces négociations :

- Tout le monde est concerné
- Les mesures garanties sont plus fortes que les mesures managériales y compris pour les cadres pour la première fois
- Les bas salaires bénéficient de mesures intéressantes, et particulièrement les cadres au dessous de 30 k€ annuels, avec 1000 € d'augmentations garanties
- Le budget des promotions est augmenté et inscrit dans cet accord

Enfin, la direction va compenser le jour de carence pour les fonctionnaires.

A FT, TPI et TPS : prolongement gagné

Dans le cadre de la clause de sauvegarde de l'accord seniors de novembre 2009, qui prévoit que « *dans l'hypothèse où les dispositions législatives et réglementaires viendraient à être modifiées pendant la durée de l'accord* » de nouvelles négociations doivent s'ouvrir, un nouvel avenant à l'accord a été négocié suite à la demande de la CGT.

En effet, le dernier décret d'application de la loi de réforme des retraites repousse de 1 à 4 mois la date de départ. L'enjeu de la négociation était donc pour la CGT de neutraliser l'effet de ce décret pour les salariés en TPI et TPS.

Après une négociation difficile, nous avons finalement gagné, pour l'ensemble des TPI et TPS signés jusqu'au 1^{er} janvier 2012, un prolongement du TPS en temps libéré d'une période équivalente au report de leur date de départ en retraite. Cela concerne environ 1 000 TPI et 3 500 TPS.

La CGT a donc signé cet avenant

Échos

Les seniors passent à la trappe

Selon les derniers chiffres du ministère du Travail, le nombre de ruptures conventionnelles a encore progressé de 11% en un an, les portant à 811 800 depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif en août 2008.

Les seniors en sont les premières victimes, exonérant ainsi les employeurs d'élaborer un plan social, tout en les sécurisant du point de vue juridique.

Les plus de 58 ans dans les entreprises de plus de 50 salariés sont les plus touchés.

Voilà qui en dit long sur la volonté du patronat de prolonger la vie professionnelle des salariés. A ce train là, notre pays va rester longtemps le mauvais élève européen en matière d'emploi des seniors.

Ce dispositif, condamné par la CGT, contribue à la forte baisse du niveau des pensions.

Social

Le Medef ne renonce pas à ses ambitions

Il n'a pas pu obtenir un accord au terme de la séance du 12 avril dans le cadre de la négociation sur les accords « compétitivité emploi » imposée par Sarkozy.

La CGT, qui avait mobilisé en ce sens en informant les salariés et en les invitant à s'exprimer avec leurs représentants s'en félicite. Une prochaine réunion est fixée au 16 mai. Le texte proposé par le patronat n'a pas évolué sur les aspects fondamentaux.

Le Medef entend toujours imposer la flexibilité aux salariés, s'affranchir de tout risque juridique, baisser les salaires et faire varier la durée du travail en échange d'un hypothétique engagement à maintenir l'emploi. La libéralisation du licenciement reste en ligne de mire.

La pression demeure indispensable.

Signez la motion en ligne :

<http://www.cgt.fr/La-CGT-lance-une-motion-syndicale.html>

Cotiser, c'est la santé

Notre système de santé va mal, au point d'être un thème majeur du débat citoyen dont la CGT rappelle les fondements : le service public, une protection sociale solidaire, et une approche globale liant ce qui relève de la santé au travail et de la santé publique.

Il s'agira de démocratiser l'ensemble du système, à contrario des pratiques actuelles. Et puis il conviendra d'abroger la loi « Hôpital, Patient, Santé et Territoire » et de supprimer la tarification à l'activité. Il faudra aussi contrôler les relations entre la recherche publique et l'industrie.

Last but not least : la Sécurité Sociale souffre d'un déficit de recettes. Les cotisations sociales doivent être pleinement recouvrées, modulées, et prélevées sur une assiette élargie.

International

FREE, pas pour les travailleurs marocains !

Depuis le 26 mars une grève secoue le centre d'appels marocain Total Call, filiale du groupe Iliade, maison-mère de FREE. Les salariés dénoncent les conditions de travail, revendentiquent des augmentations salariales, le transport et la restauration du personnel, mais aussi l'arrêt des discriminations syndicales et une véritable représentation du personnel.

Total Call au Maroc, c'est 1700 salariés avec un salaire moyen mensuel de 400 € et des augmentations gelées depuis 6 ans !

Emplois et salaires sont ainsi les variables d'ajustement d'une prétendue guerre économique entre opérateurs.

La CGT-FAPT soutient le mouvement syndical des travailleurs marocains et exige que la direction de Total Call et du donneur d'ordre FREE répondent aux revendications.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La CGTalue

Raymond Aubrac

Co-fondateur du mouvement de résistance Libération Sud, recherché par la Gestapo, il part à Alger où il devient Délégué à l'Assemblée consultative en juin 1944.

A la Libération, il est Commissaire régional de la République à Marseille où il prend des mesures de réquisition à l'encontre d'entreprises stratégiques ayant collaboré avec l'occupant.

Pendant 4 ans, 15 000 salariés vont être acteurs d'une expérience sociale née du CNR préconisant l'instauration d'une « véritable démocratie économique et sociale ».

La CGTalue la mémoire de ce grand résistant, homme d'exception, profondément attaché aux idéaux de la résistance et de la démocratie.

Emploi

La demande aux candidats

L'UNEF et l'UGICT-CGT ont soumis aux candidats à la présidentielle dix mesures pour développer l'emploi des jeunes, demandant notamment :

- D'aligner le statut de stagiaire sur celui d'apprenti, l'obligation pour les entreprises de recruter au moins 70% de leurs apprentis en CDI à l'issue de leur formation et une modulation des cotisations sociales en fonction de leur politique de l'emploi.
- Un accompagnement spécifique et une aide financière pour les primo entrants sur le marché du travail.
- Une allocation d'autonomie pour permettre aux étudiants de financer leurs études.
- Des congés de droit pour examens et révisions pour ceux qui travaillent pendant leurs études.
- La prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.

Technicolor : remobilisé le 24 avril

L'intersyndicale de Technicolor (ex-Thomson, production de décodeurs et autres Box ADSL) a appelé à une nouvelle mobilisation des salariés le 24 avril à Rennes pour défendre les 44 emplois cadres menacés suite au plan lancé fin 2011 de réduction de 600 postes en Europe dont 125 en France.

Le Groupe a une « logique purement comptable » et avance des coûts de production « plus élevés qu'en Asie ou en Tunisie » pour justifier son projet, dénonce l'intersyndicale CFDT-CFE/CGC-CGT-SUD-UNSA.

Pour leur part, les fédérations CGT FAPT et Métallurgie se coordonnent au sein des sous-traitants et des donneurs d'ordre, pour qu'Orange, Bouygues, SFR... modifient leur comportement et assument leur responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Égalité

Transcom Tunis, Même patron, mais pas les mêmes droits ?

Les salariés du site de Transcom Tunis ont voulu faire valoir leurs droits à toucher un salaire en janvier en observant un débrayage. La Direction française et locale leurs ont répondu d'une manière peu surprenante quand on sait le mépris avec lequel ils traitent leur salariés même dans des états dits « de droit » comme en France, par la mise à pied de quatre représentants du personnel. Les salariés se sont unis et soulevés contre cette injustice afin que leurs camarades soient réintégrés.

La CGT a relayé leur revendication partout et nous avons été entendus, les représentants sont réintégrés. Ils ont même obtenu une audience avec la directrice générale du groupe afin d'exposer les revendications du personnel avec une issue qui semble en bonne voie.